

**AUX MEMBRES DU CONSEIL
GENERAL****Postulat de Mme Anne Meyer Loetscher
déposé lors de la séance du Conseil général du 14.09.2021
« Assurer l'accès à la médecine de famille »**

Lors de la rencontre du 4 septembre 2021 avec les nouveaux citoyens, j'ai été interpellée par des aînées qui peinaient à trouver un médecin de famille.

La pénurie de médecins de famille est une réalité sur l'ensemble du territoire fribourgeois et bien au-delà, alors qu'elle est au cœur de notre système de santé. L'amélioration de la situation est du ressort au niveau fédéral, cantonal et communal. Alors que le Canton de Fribourg investit dans l'avenir en soutenant le Master en médecine humaine de l'Université de Fribourg, cet effort à lui seul ne garantira pas l'accès de médecins de famille à notre population.

La Commune, voire la région, doit donc être proactive afin de préparer l'avenir et d'être à-même de répondre aux besoins futurs.

En cas de pénurie identifiée à moyen et long terme, la Commune pourrait faciliter l'installation de médecins de famille en proposant des conditions-cadres favorables. Différentes mesures existent déjà dans certaines communes, et de nouvelles, propres à notre réalité, pourraient être imaginées.

Ainsi, je propose par ce postulat d'étudier notre situation locale, voire régionale, afin de :

- Définir s'il y a une pénurie de médecins de famille à court, moyen et long terme ;
- Si oui, élaborer un plan de mesures qui faciliterait l'installation de médecins de famille ;
- Définir un plan d'actions de communication, particulièrement auprès de notre population âgée, sur les possibilités de médecine de proximité.

PREAVIS DU BUREAU DU 25.10.2021

Le Bureau estime que ce postulat est recevable et décide de le mettre à l'ordre du jour de la séance du Conseil général du 17 novembre 2021